

**École du Cheval-Blanc**

**Conseil d'établissement**

Le 23 octobre 2024

<b>Parents</b>	<b>Membres du personnel</b>
Jessica Guimond-Beauseigle	Marilyne Beaudry
Idris Nour Elmi	Nadine Sabourin
François Arsenault	Frédérique Leblanc
Mélanie Laberge	Isabelle Mondor / Rosalie Mageau
Leeva Sabourin-Kingsbury	Josiane Joncas-Robitaille
Justin Harris	Cindy Carrière
Patrick Nyabenda	Véronique Groulx-Gagné (substitut)
Stéphanie Stuart (substitut)	Nathalie Thivierge (substitut)
Sylvie Dumas (substitut)	Céline Desormeaux
	Isabelle Charbonneau
	Josée Lécuyer
<b>Membre de la communauté</b>	Mélanie Charette
Jean Lessard	

Décision ou Recomm.	Info ou discussion	Procès verbal		
X		1	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue	<b>Résolution 2024-10-01</b> L'ouverture de l'assemblée est proposée par Marilyne Beaudry et adoptée à l'unanimité.
X		2	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2024	<b>Résolution 2024-10-02</b> L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marilyne Beaudry et adoptée à l'unanimité.
X		3	Adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024	<b>Résolution 2024-10-03</b> L'adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre est proposée par Mme Nadine Sabourin et adoptée à l'unanimité.
	X	4	Parole au public	NA
X		5	Règles de régie interne	<b>Résolution 2024-10-04</b> L'adoption des règles de régie interne est proposée par M. Idris Nour Elmi et adoptée à l'unanimité.
X		6	Modification calendrier scolaire pour la classe Kangourou	<b>Résolution 2024-10-05</b>  Mme Mélanie Charette explique que la modification de ce calendrier est dans le but d'éviter d'être interpellés pendant les rencontres de révision du plan d'intervention pour aller intervenir en classe. En effet, comme chaque professionnel doit être présent à cette rencontre, trois adultes doivent être mobilisés pour remplacer l'enseignant et les deux TES de la classe.

			La modification du calendrier scolaire pour la classe Kangourou est proposée par Mme Isabelle Mondor et adoptée à l'unanimité.
X	7	Sortie 4 <sup>e</sup> année – 29 novembre Parc Oméga	<p><b>Résolution 2024-10-06</b></p> <p>Mme Frédérique Leblanc a présenté la sortie. Le coût est de 50\$ par enfant et aura lieu le 29 novembre 2024 pour tous les enfants de la 4<sup>e</sup> année et ceux de la classe 3-4.</p> <p>M. François Arseneault a posé trois questions :</p> <p><u>Quels sont les détails du prix ?</u> Réponse : 30\$ par élèves pour l'activité en soi et chaque autobus a un coût de 1000\$. Comme il y a 119 élèves à ce niveau, le coût des autobus s'élève à 2000\$.</p> <p><u>Que font les élèves qui ne viennent pas à la sortie ?</u> Réponse : ils restent à l'école et l'enseignante prépare du travail</p> <p><u>Est-ce que les parents peuvent être payés considérant que les parents sont des adultes comme les enseignants ?</u> Réponse : Non, ici les parents sont bénévoles, mais ont un accès gratuit pour la sortie.</p> <p>Monsieur Jean Lessard propose de faire un don de 500\$ au nom de la Ville de Gatineau.</p> <p>La sortie au Parc Omega est proposée par Mme Beaudry et adoptée à l'unanimité.</p>
X	8	Sortie préscolaire 4 ans – date à venir Bibliothèque municipale	<p><b>Résolution 2024-10-07</b></p> <p>Mme Marilyne Beaudry explique qu'il n'y a pas de date fixe pour le moment. Cette sortie est dans le but d'encourager le <i>volet parent</i> et l'intégration des élèves et des parents au sein de la ville de Gatineau.</p> <p>Pendant l'activité, il y aura des petites animations : explication des règles, lecture d'une histoire, bricolage et visite de la bibliothèque. Les parents auront la possibilité de faire faire une carte accès Gatineau pour leur enfant lors de la sortie.</p> <p>L'activité est gratuite comme les autobus sont payés par le budget réservé au <i>volet parent</i>.</p> <p>La sortie à la bibliothèque municipale est proposée par Mme Isabelle Mondor et adoptée à l'unanimité.</p>

x	9	Sortie 6 <sup>e</sup> année – 30 octobre Nicolas-Gatineau	<b>Résolution 2024-10-08</b>  Mme Charette explique que les élèves de 6 <sup>e</sup> année se sont fait invités par l'orchestre de l'école de secondaire de la polyvalente Nicolas-Gatineau. Comme cette école secondaire est celle où la majorité des élèves iront l'an prochain, cette sortie permet aux élèves de s'intégrer graduellement dans leur futur environnement scolaire.  La sortie à la polyvalente Nicolas-Gatineau est proposée par Mme Mélanie Laberge et adoptée à l'unanimité.
x	10	Normes et modalités 2024-2025	Mme Mélanie Charette présente le contenu du document des normes et modalités (dates importantes, domaines d'apprentissage et compétences). Ce document est plutôt à titre informatif.  Mme Charette informe les parents qu'il n'est pas obligatoire pour les enseignants d'écrire des commentaires au bulletin.  <u>Evaluations importantes en fin d'année</u>  Examens du ministère : dates prescriptives données à l'ensemble du Québec.  Épreuve obligatoire en mathématique : date commune à travers le Centre de services scolaire  Aucune reprise possible à moins d'un billet médical ou de la mortalité dans la famille
x	11	Présentation des états financiers 2023-2024	Mme Mélanie Charette présente les états financiers de l'an scolaire 2023-2024.  L'école a terminé l'année avec un surplus budgétaire de 10 000\$. Le but étant d'arriver le plus près possible de 0\$ sans être en déficit, le résultat est considéré comme étant excellent. Le plan de ratrapage a beaucoup aidé pour arriver à ce résultat.  Salaire des enseignants, secrétaires et direction : centralisé au centre de services scolaire  La partie de payée par l'école : personnel de soutien, service de garde, personnel de

			<p>surcroit, bonification de tâche, libération d'enseignant</p> <p>Difficile de dépenser tout le budget culturel : Outaouais enjeux Ontario.</p>
x	12	Communications	<p>a) Présidente NA</p> <p>b) Représentant du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a encore des sommes \$ allouées pour le plan de rattrapage</li> <li>• Le Centre de services scolaire travaille pour trouver des moyens pour faciliter l'arrimage entre les différents professionnels des écoles</li> <li>• Le Centre de services scolaire vit un resserrement budgétaire pour l'amélioration des milieux. En effet, le budget n'est pas de 17 000 000 \$, mais de 10 000 000\$.</li> <li>• Le Centre de services scolaire organise une rencontre le 12 novembre</li> </ul>
			<p>c) <b>Représentants du personnel enseignant</b> Jeudi prochain c'est l'Halloween. De belles activités spéciales sont préparées pour les élèves. Vendredi le 1<sup>er</sup> novembre ce sera une journée pyjama pour tous les élèves.</p> <p>d) <b>Représentant du personnel professionnel</b> Le service d'orthopédagogie est commencé. Le 2<sup>e</sup> poste d'orthopédagogie n'est toujours pas comblé. La direction est en attente de confirmation d'une potentielle orthopédagogue.</p> <p>e) <b>Représentant du personnel de soutien</b> Remerciement de Mme Carrière envers les enseignantes pour leur belle gestion de classe</p> <p>f) <b>Représentante du personnel du service de garde</b> La déclaration de la clientèle</p>

			<p>est terminée. Il y a eu un ajout pour de l'aide administratif. La direction est toujours en bonification du service.</p> <p><b>g) Représentant de l'OPP</b> Bingo : 25 octobre Diner pizza à venir le 11 novembre</p> <p><b>h) Représentant de la communauté</b> Question : Quel est le fonctionnement pour avoir accès à l'autobus même si l'enfant n'est pas considéré comme étant marcheur ? Réponse : Vérifier avec les secrétaires de l'école concernée pour des demandes d'accommodement (il y a plusieurs facteurs à considérer).</p> <p><b>i) Direction</b> La déclaration de la clientèle s'est bien passée.</p> <p>Un grand défi réside au préscolaire : plusieurs cas spécifiques nécessitent des ajouts de surcroit (élèves en cours de processus de diagnostic, besoins particuliers, etc). Les ressources éducatives sont proactives pour aider le personnel et les enfants.</p> <p>Autre défi : trouver des suppléants, surtout pour le personnel du service de garde et le personnel de soutien.</p>
	X	13	Varia
X		14	<p><b>Résolution 2024-10-09</b></p> <p>La fin de la réunion est proposée par Mme Frédérique Leblanc et elle est adoptée à l'unanimité.</p> <p>21h01 : levée de l'assemblée</p>